



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.4/2002/8
10 août 2001

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Cinquante-huitième session
Point 11 e de l'ordre du jour provisoire

DROITS CIVILS ET POLITIQUES ET, NOTAMMENT,
INTOLÉRANCE RELIGIEUSE

Lettre datée du 29 juin 2001, adressée à la Haut-Commissaire des Nations Unies
aux droits de l'homme par le Représentant permanent de la Turquie
auprès de l'Office des Nations Unies à Genève

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint les observations de mon Gouvernement au sujet du rapport de M. Abdelfattah Amor, Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme, sur la visite que celui-ci a effectuée en Turquie du 30 novembre au 9 décembre 2000 (A/55/280/Add.1).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte des observations figurant en annexe* en tant que document officiel de la cinquante-huitième session de la Commission des droits de l'homme.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) M. **Sungar**

* L'annexe est reproduite telle quelle, dans la langue originale seulement.